



Association n°W94200679
41/43, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 novembre 2018

Le lundi 19 novembre 2018, les membres de l'Association du Chœur Saint-Louis de Vincennes se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, Salle Brociéro, 34, rue Céline Robert à Vincennes.

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunissant selon la feuille de présence établie 49 membres présents sur un total de 53, peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport d'activités du Chef de chœur
- Renouvellement du Conseil d'Administration

I - RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

Je vous remercie de participer à notre Assemblée Générale Ordinaire. Merci particulièrement à Stanislav d'accepter d'empiéter sur notre répétition afin de faciliter la présence d'un maximum de choristes.

Pour mémoire, nous participions à la journée des associations le 8 septembre 2018, l'occasion pour nous de présenter notre programme et d'accueillir le 10 septembre de nouveaux choristes. Notre effectif est cette année de 53 choristes, potentiellement 54 en janvier 2019.

Le programme de la saison 2017-2018 a été respecté et l'on peut dire que cette saison a été riche en événements comme vous avez pu le constater.

Du 13 au 15 octobre notre déplacement à Tomar,

Nous étions 26 à nous rendre à Tomar.

Nous avons été accueillis magnifiquement par Madame Freitas, maire de Tomar, ainsi que par le chœur Canto Firme, équivalent de notre conservatoire municipal de Vincennes.

Une visite de la ville et tout particulièrement du splendide château de Tomar était organisée le samedi matin guidée par l'épouse du Chef de Chœur de Canto Firme (elle-même professeur d'histoire).

Un concert était donné dans le théâtre, le samedi soir : successivement Canto Firme, Chœur Saint-Louis et en commun des œuvres connues des deux groupes. On peut regretter que le public fût peu nombreux...

Après une libre promenade du dimanche matin, et une collation, nous reprenions l'avion l'après-midi pour Paris.

Pour faire une comparaison avec Castrop-Rauxel, 60 années de jumelage avec Ste Elisabeth ont rendu le processus fluide et habituel, bien que nous soyons amenés chaque année à recréer des liens.

En ce qui concerne Tomar, le fait d'avoir été accueillis à l'hôtel nous semble moins porteur de liens amicaux aussi intenses que ceux liés avec Castrop.

Nous avons fait part à la municipalité de Vincennes, début 2018, de notre souhait que soit rendu l'accueil de nos amis portugais sous une autre forme et il est acté que Canto firme viendra à Vincennes dans le cadre du festival Chœur de Ville les 22 et 23 juin. Nous n'avons pas caché la difficulté d'assumer 2 jumelages le printemps prochain. Nous sommes en cours d'organisation et de réflexion sur les modalités de cet accueil que le Chœur Saint-Louis ne peut porter seul.

Jumelage avec Ste Elisabeth de Castrop-Rauxel à Castrop du 10 au 13 mai 2018

40 voyageurs se sont rendus à Castrop-Rauxel, où l'accueil fut comme toujours aussi chaleureux.

Notre concert avait lieu le vendredi 11 à l'église Ste Elisabeth, nous avons chanté les Litanies à la Vierge Noire de Francis Poulenc, et chanté en commun avec le Chœur Sainte Elisabeth le Psaume 150 de César Franck.

Le samedi 12, nous avons visité le musée romain à Haltern et le site classé « La lande Westrup ».

Nous avons eu aussi l'occasion d'une visite guidée de l'église Ste Elisabeth, dont le 90^e anniversaire était joyeusement fêté : barbecue et buffets copieux, musiciens, rock endiablé auquel ont pu se livrer nos choristes...

Vincennes fête l'Europe le 19 mai 2018

Cette année l'Italie était à l'honneur, et l'occasion nous était une nouvelle fois donnée de chanter sous la coupole de la Mairie.

Une atmosphère toujours aussi conviviale nous est offerte, le public assis sur les marches de l'escalier d'honneur de la mairie, et autour de la mezzanine.

Nous avons proposé quelques morceaux de notre répertoire :

- **Charles Gounod** : Ave verum corpus
- **César Franck** : Psalm 150
- **Francis Poulenc** : Litanies à la vierge noire
- **Félix Mendelssohn Bartholdy** : Verleih uns Frieden
- **Georg Friedrich Haendel** : air de Rinaldo, Lascia ch'io pianga pour terminer... en italien !

Concert annuel le vendredi 1^{er} juin 2018

Le 1^{er} juin nous donnions notre concert annuel dédié à des œuvres du 20^e siècle, mettant principalement à l'honneur l'orgue de l'église Saint-Louis inauguré un an avant. Le défi était une nouvelle fois relevé avec les Litanies à la Vierge Noire de Francis Poulenc pour chœur de femmes, Gloria de John Rutter -compositeur contemporain-, et Chichester Psalms de Leonard Bernstein. Nous étions accompagnés de percussions, de la harpe et de l'orgue avec baptiste-Florian Marl-Ouvrard (titulaire de l'orgue de Saint-Eustache à Paris). Le choix de ces œuvres, ardues, sans doute

moins connues, ont fait que le public était élogieux mais moins nombreux que l'année précédente avec le Requiem de Mozart.

Concert Inter-chorales à Montreuil le 21 juin 2018

Une nouvelle fois à l'initiative de Stanislav nous avons retrouvé les planches du conservatoire de Montreuil avec d'autres ensembles vocaux. Un moment fort sympathique et convivial appréciable et qui nous donne là encore l'occasion de nous livrer à notre plaisir de chanter. Ne boudons pas ce plaisir qui justifie l'existence du chœur !

Marie-Geneviève remercie tous les choristes pour leur participation fidèle chaque semaine, et leur confiance, et tout particulièrement le Conseil d'Administration, très impliqué dans les moments intenses, pour la réussite de cette saison si vite passée et qui comportait de très nombreux défis relevés avec succès. Je remercie en particulier notre Chef Stanislav dont le charisme et la confiance nous portent !

II - PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017-2018, ET LE BILAN AU 31 AOUT 2018.

Rappelons que notre exercice civil va du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

1 - COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat traduit en chiffres l'activité de notre association que Marie Geneviève vient de détailler.

Cette année, et après 3 années consécutives de bénéfice, nos recettes ont été inférieures à nos dépenses d'où une perte de 2170,27€. Après des bénéfices de 2 017,43€ l'an passé et 1366,50€ l'année précédente).

Recettes : TOTAL 23 877 €

4 types de recettes :

- Concerts (11%) : un seul concert a permis la vente d'environ 150 tickets pour une recette de 2573,70€.
- Subventions (27%) : à hauteur de 6350 €
 - o 800€ de Vincennes pour le concert annuel
 - o 2100€ de Vincennes pour le jumelage
 - o 400€ de Vincennes pour les frais de la fête de l'Europe
 - o 3050€ de Vincennes pour le déplacement à Tomar
- Choristes (62%) : adhésions/partitions, participation au jumelage des allemands à Vincennes, et au déplacement de Tomar.
- Autres produits (0,2%) : intérêts du livret d'épargne et produits exceptionnels

Evolution : Recettes en hausse par rapport aux exercices précédents : hausse due aux subventions et participations des choristes pour le déplacement à Tomar. mais qui ne suffisent pas à combler les charges (cf plus bas). En retirant le déplacement exceptionnel de Tomar, les recettes (17 587€) sont similaires aux recettes d'il y a 2 ans (16 960€).

Dépenses : TOTAL 26 047 €

4 types de dépenses :

- Achats (6%) : correspondant aux partitions et fournitures administratives. En forte hausse due aux coûts des 3 partitions (Rutter, Poulenc, Bernstein).
- Les charges externes (13%) : dont la location de Brociéro, la location de l'église pour le Festival Chœur de Ville et pour le concert annuel, les assurances. Hausse due à la tarification de la location de Brociéro qui progresse pour s'aligner au tarif usuel de la paroisse.
- Les services extérieurs (70%) : honoraires du chef de chœur, dépenses du jumelage et du déplacement à Tomar et autres frais divers de fonctionnement (banque, Poste, vie du chœur), en forte hausse en raison du déplacement à Tomar
- Les charges de personnel (11%) : cachets des artistes et charges sociales associées (GUSO) en forte baisse par rapport à l'exercice précédent (concert du Requiem de Mozart avec 20 musiciens et 4 solistes).

Evolution : Dépenses en très forte hausse par rapport aux exercices précédents en raison du coût de location de la salle Brociéro mais principalement du déplacement à Tomar. En effet, la dépense pour la location de la salle a augmentée de 30% malgré l'utilisation gratuite des salles Tepaz et du conservatoire. La dépense pour le jumelage à Tomar (8500 euros) a été supérieure au total des sommes reçues pour cet exercice (3050 euros de subvention plus 3240 euros de participation choristes, soit un total 6290 euros).

A noter le déficit de 2269,04 euros pour notre déplacement à Tomar correspond à notre déficit total de l'année (2170 euros) Sans Tomar nous n'aurions pas de déficit.

Fin août 2018, le déficit a été basculé au bilan dans le compte « fonds associatif » correspond

Questions des choristes :

- Pouvons-nous anticiper une augmentation de nos subventions ?
- Comment les subventions sont-elles distribuées ?

Réponses :

Nous n'avons pas la capacité d'anticiper une augmentation des subventions car l'arbitrage, l'attribution et le montant sont délibérés en Conseil municipal.

Pour notre budget 2018-2019, nous espérons que le montant des subventions correspondra, au regard de l'historique, au montant perçus les années précédentes, voire supérieur du fait de l'événement 60^e jumelage.

Concernant la procédure :

Je prépare, en collaboration avec les membres du CA, les dossiers de demandes de subvention qui sont ensuite examinés par le Conseil Municipal.

- Pour la subvention pour notre concert annuel, pendant 10 ans nous avons perçu 1000 euros. Mais cette année la subvention est descendue à 800 euros. Et nous sommes traités de la même façon que les autres chœurs de Vincennes.
- Pour les événements organisés par la Mairie, le Chœur fait part de ses besoins (instrument, pianiste, location de l'église.) à la Mairie qui nous attribue ensuite une subvention dont le montant correspondant à notre dépense (400 euros pour la fête de l'Europe). La procédure reste la même pour le festival Chœur de Ville pour lequel nous recevons également une subvention qui devrait correspondre à nos dépenses.

- Pour le jumelage, la subvention s'élève traditionnellement à 2500 euros quand nous recevons les allemands et 2100 euros quand nous nous déplaçons à Castrop-Rauxel. Pour notre 60ème anniversaire, compte tenu de l'événement exceptionnel, nous espérons une augmentation de cette subvention.

2 - BILAN

Photographie à fin août 2018 de nos ressources (passif) et de leur utilisation (actif).

Côté ressources (passif) nous retrouvons le fonds associatif au précédent bilan (août 2017) et le résultat de l'exercice à août 2018 qui forme notre nouveau fonds associatif :

- Le fond associatif est le cumul des pertes et bénéfices de l'association depuis son existence juridique, il représente environ 6 mois de notre budget, il sert à financer notamment les pertes éventuelles, les décalages de trésorerie, etc.).
- Le résultat de l'exercice vient cette année en perte retirer 2170.27€ à notre fonds associatif,
- A noter une problématique de rapprochement bancaire de 435.25€ due à un double encaissement de certains chèques non annulés à ce jour, erreur de la Banque postale.

Côté actif nous retrouvons les utilisations de notre fonds associatif :

- Comptes bancaires (compte chèques, livret, caisse),
- Charges constatées d'avance,
- Comptes de régularisation actuellement épurés (aucune créance en cours).

3 - PREVISIONS EXERCICE EN COURS 2018-2019

Pour l'année en cours, nous anticipons pour le moment un déficit en fin d'année (août 2019) pour les raisons suivantes :

- Une hausse des tarifs de location de la Salle Brociéro qui portera le coût de la location de la salle à 2300€ contre 1860 l'an passé et 1000 les années précédentes et ce malgré le recours systématique le week-end à des salles du conservatoire et à la salle Tepaz qui sont gratuites,
- Une hausse des cotisations pour cette année qui ne rattrape pas cette évolution de la location de Brociéro. Nous reverrons très certainement cette cotisation car nous ne connaissons pas d'activités sportives ou d'autres loisirs se situant à moins d'1,40 € de l'heure !
- Le Stabat Mater de Dvorak, 20 musiciens, 4 solistes, le chef, la location de l'église, pour un budget autour de 8000 €...

Pas de location d'instruments, puisque nous aurons recours au prêt des timbales du conservatoire et aux praticables, et que les 20 musiciens viendront avec leurs instruments.

Marie-Geneviève indique qu'une demande de subvention pour le concert du 60ème anniversaire a été transmise au Conseil Général du Val de Marne. Cette demande était argumentée par la longévité de notre jumelage, le côté exceptionnel de ce concert et la participation deux Chœurs du Val de Marne.

A notre grande déception, cette demande a été rejetée au motif que le Conseil Général ne souhaite plus subventionner les jumelages. Dominique BONAVITA présidente du Chœur « Les migrants » de Champigny avec qui nous avons préparé cette demande devrait reformuler une nouvelle demande mais au nom du Chœur Les Migrants. Espérons qu'une subvention sera accordée.

Autre question : En réponse à la question de Jean, Marie-Geneviève indique qu'à sa connaissance les autres Chœurs participant à cet événement ne sont pas subventionnés.

Marie-Geneviève précise qu'une réunion au sujet du jumelage et de la venue du Chœur Canto Firme va être programmée avec la Mairie de Vincennes.

Nous envisageons, comme le suggère une choriste, de demander également une subvention à la Mairie de Saint-Mandé.

Marie-Geneviève rappelle qu'il est impératif que les choristes se mobilisent, en temps utile, pour vendre de nombreux billets à leurs amis.

III - RAPPORT ANNUEL DU CHEF DE CHOEUR

Le choix des œuvres plus « d'avant-garde » pour la saison 2017/18 – Rutter, Gershwin et Poulenc- et le fait de mettre à l'honneur l'orgue était un choix à risque pour plusieurs raisons. Techniquement, la distance entre l'instrument et le chœur en était une, puis l'accueil des choristes habitués plutôt aux œuvres plus « classiques » en était une autre...

La saison a commencé par notre voyage et concert à Tomar, ce qui a obligé de mobiliser plusieurs répétitions pour cet événement et de ce fait repoussé le début du travail à « plein temps » sur les œuvres aussi difficiles.

Néanmoins, et malgré le fait que notre effectif n'était pas suffisamment nombreux pour la musique choisie, je trouve que Chœur Saint Louis de Vincennes a démontré sa capacité à gagner un tel pari et je félicite encore tous pour votre persévérance et le résultat final.

Notre voyage en Allemagne avec notre programme musical plus court qu'habituel (moins d'hommes) était agrémenté par l'accompagnement orchestral des Litanies à la Vierge Noire de Poulenc, ce qui a apporté une touche française bien remarquée.

La saison était clôturée par la fête de l'Europe, assez réussie dans la belle acoustique de la Mairie de Vincennes et cette fois-ci, et même lors des rencontres de Montreuil, le Chœur a exposé toutes ces qualités vocales.

Concernant notre équipe, si les pupitres de femmes restent assez équilibrés avec le renouveau régulier, chez les hommes, notamment ténors, nous sommes dans une situation critique. J'ai tenté de séduire avec Stabat Mater de Dvorak nos quatre ex-ténors, mais sans succès.

Sur la suggestion de Marie-Geneviève, nous avons tenté de vous proposer un concert en février 2019, partagé avec Anne Lamy, organiste titulaire de l'orgue de Saint Louis. Avec au programme un florilège des œuvres les plus connues de notre répertoire. Pour des raisons de santé, nous reportons cette action au début de la saison prochaine.

Je suis persuadé qu'avec trois représentations de Stabat Mater de Dvorak avec orchestre, nous allons vivre un moment exceptionnel et dignement fêter les 60 ans d'amitiés avec le Chœur Sainte Élisabeth de Castrop-Rauxel.

IV - MANIFESTATIONS/CONCERTS en 2019

- **Samedi 11 mai, La Fête l'Europe :**

Pour répondre au choix proposé par la mairie, le CA s'est prononcé pour la mise à l'honneur de l'Espagne plutôt que de la Belgique (la Belgique a été retenue depuis notre AGO).

- **Concerts Stabat Mater d'Antonin Dvorak en mai 2019 :**

Si les années passées nous éprouvions une certaine frustration de ne donner qu'un concert pour les œuvres travaillées durant toute la saison, 2019 sera différente et devrait nous satisfaire. Nous aurons l'occasion de chanter le Stabat Mater les 24 mai à Paris, 26 à Champigny et le 31 à Vincennes. Ceci avec les : Chœur des Abbesses, Les Migrateurs, auxquels s'ajouteront nos amis de Castrop le 31 mai dans le cadre de notre jumelage, apothéose qui devrait regrouper environ 180 choristes !

- **Les 22 et 23 juin 2019 Festival Chœurs de Ville 2 :**

Les représentants des Chœur Saint-Louis, Ensemble Choral de Vincennes et Chœur Chanter se sont retrouvés le 6 octobre pour une réunion préparatoire.

Comme pour le premier festival en 2017, les trois chœurs proposent un concert commun le samedi 22 juin au soir, dans l'Église Saint-Louis ou dimanche 23 après-midi, (possibilité moins évidente à cause de Canto Firme qui devrait repartir en fin de journée).

Principe retenu pour le concert commun : chaque chœur chante séparément une œuvre de son choix puis trois œuvres ensemble, sous la direction successive de chaque chef de chœur.

- **25 juin, concert inter-chorales au Conservatoire de Montreuil**

Questions des choristes et réponses de Marie-Geneviève et de Stanislav :

- Jean-Marc : La venue du Chœur Canto Firme ne va-t-elle pas nous mettre dans une situation économique déficitaire similaire à notre situation la fin de l'exercice 2017/2018 ?

Marie-Geneviève : ce n'est pas certain, évidemment pas souhaitable. Nous serons appuyés par la Mairie car la venue de Canto Firme est à l'initiative de la ville. Afin de prendre les devants, nous sommes en train d'établir un cahier des charges des démarches à soumettre.

- Jean-Marc : Le nouvel orgue semble beaucoup trop fort. Serons-nous toujours étouffés par l'orgue ?

Stanislav : Ce problème ne se posera pas pour notre prochain concert car l'orgue n'intervient pas. De plus il est techniquement possible de diminuer le registre.

- Jean-Marc : Quelles sont les conséquences, s'il y en a, de chanter trois fois le Sabat Mater ?

Marie-Geneviève : le fait que nous donnions 3 concerts ramène à un coût moins élevé par concert. Chaque chœur gèrera son concert quant aux subventions, publicité, recettes et des dépenses. Le chœur des Abbesses remplit plus facilement l'église située à Montmartre, soutenu par ses habitants et aussi par le tourisme. A Champigny, le prix du billet d'entrée sera beaucoup moins cher, mais la salle de spectacle n'est pas ou peu facturée.

- Les trois chœurs, ayant chacun des coûts et des recettes différents ont décidé de ne pas mutualiser les concerts.

V - JUMELAGE AVEC STE ELISABETH DE CASTROP RAUXEL - 30 mai - 2 JUIN 2019

Un moment fort s'offre à nous car nous aurons l'occasion de fêter 60 années de jumelage et d'amitié avec nos amis de Castrop-Rauxel.

Des réunions ont eu lieu avec les représentants de la mairie sur l'organisation de cet anniversaire, notamment pour la journée « culturelle » du samedi 1^{er} juin.

VI - RELATIONS AVEC LA PAROISSE SAINT-LOUIS, L'AMIVALE

Stanislav et moi-même avons rencontré le Père Arnaud Bonassies, nouveau curé de la paroisse Saint-Louis. Dans le prolongement des bonnes relations avec le père Emmanuel Boyon, nous avons eu un excellent contact avec le Père Arnaud, très ouvert sur l'art et la musique pour lesquels il souhaite que l'Eglise Saint-Louis, classée mais peu visible, soit un lieu de référence.

Nous le rencontrerons à nouveau en janvier prochain pour la préparation de la venue de nos amis de Castrop-Rauxel, notamment pour la messe du dimanche 2 juin.

VII - RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre de sièges prévus aux statuts est de 3 à 12

Les membres actuels sont :

Marie-Geneviève FRANCE - Présidente

Annie LEMAIRE - Vice-Présidente

Françoise AUGIER - Secrétaire

Gérard AUGARTEN - Secrétaire-adjoint

Aurélien BIENVENU - Trésorier

Annette SAINTE FARE GARNOT - Trésorière-adjointe

Muryel DORY

Anne YAVARI

Le Conseil d'Administration est renouvelable chaque année par tiers.

Aurélien BIENVENU, Annie LEMAIRE et Anne YAVARI membres sortants, souhaitent renouveler leur mandat.

Sont candidats : Pierre EYMERY et Denise TERREAUX

Les membres de l'Association les remercient pour leur candidature et donnent un avis favorable à ce renouvellement du Conseil d'Administration ainsi constitué de 10 personnes (sur 12 sièges) :

Françoise AUGIER, Gérard AUGARTEN, Aurélien BIENVENU, Muryel DORY, Pierre EYMERY, Marie-Geneviève FRANCE, Annie LEMAIRE, Annette SAINTE-FARE-GARNOT, Denise TERREAUX, Anne YAVARI.

AUTRES QUESTIONS :

- Brigitte : le Conseil d'administration peut-il organiser des réunions ponctuellement ouvertes afin que les choristes analysent, réfléchissent et apportent leurs idées dans nos recherches de subventions.

Marie-Geneviève répond que le Conseil d'administration devrait se réunir très prochainement et que cette question y sera abordée.

- Brigitte : les cotisations et les dons à l'association peuvent-ils être déduits dans le cadre de la déclaration de revenus ?

Marie-Geneviève : cette question a été posée à la présidente de la Maison des Associations qui a répondu que nous ne remplissons pas les conditions pour que ces sommes versées soient fiscalement déductibles.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait à Vincennes, le 19 novembre 2018



Marie-Geneviève FRANCE
Présidente



Françoise AUGIER
Secrétaire